

Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023

Publié le



ID: 976-200059871-20230408-095\_2023-DE

# Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centreouest

Objet : Attribution d'un fonds de concours communautaire à la commune de Tsingoni

## Séance du 08 avril 2023 Délibération n° 26

Nombre de conseillers

En exercice: 40 Présents: 23 Absents: 17 Votants: 25

dont « pour »: 25dont « contre »: 0dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 31 mars 2023 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la mairie de Tsingoni, le samedi 8 avril 2023 à 08 heures 30 minutes.

#### Présents:

MADI OUSSENI Mohamadi, Ridhoi Zainabou, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, MDALLAH Anlamati, , BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, BACAR Inchati Soilihi, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, Rama Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, AHMED COMBO Papa, BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUM Madi Assani, ATTIBOU Zaïnati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, Mohamed Zainaba, YSSOUFI Chaïdati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié.

## Absents:

ISSOUFI Ramadani, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, Mohamed ASSANI ABDOU, SAID-SOUFFOU Soula, ADAM Ahmed, AMBDI Youssouf, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi.

Représentés: SAID Mariame par BOINAHERY Ibrahim et Mohamed ASSANI ABDOU par BOINA M'ZE Salim.

## <u>Secrétaire de séance</u> : ALLAOUI Mohamed

Vu le règlement révisé d'attribution des fonds de concours communautaires approuvé par délibération n°87 en date du 30 novembre 2022,

Vu les modalités d'attribution, à savoir le financement pour un montant total n'excédant pas la part du financement assurée hors subvention par le bénéficiaire, d'un équipement s'inscrivant dans la cohérence du Plan Climat Air Energie Territorial, dans la limite annuelle de l'enveloppe impartie proratisée en fonction de la population communale pondérée par le potentiel financier,

Vu la demande déposée par la commune de Tsingoni relative à la couverture et aménagement du plateau de Combani pour une somme de 164.040 € sur un projet arrêté à 3.280.757,55 € après consultation des entreprises,



Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023





ID: 976-200059871-20230408-095\_2023-DE

Considérant la cohérence de cette demande avec le règlement d'attribution des fonds de concours communautaires,

Considérant toutefois que cette demande excède la part de 22,63 % mobilisable par la commune de Tsingoni au titre des crédits annuels 2023 portés au budget à hauteur de 500.000 € pour les fonds de concours communautaires, correspondant au quart de l'enveloppe de 2.000.000 € actée pour la période 2023-2026,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Accorde un fonds de concours communautaire de 113.150 € à la commune de Tsingoni pour la réalisation de la couverture et aménagement du plateau sportif de Combani au titre de l'année 2023.
- Autorise le président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 08/04/2023 Ont signé les membres présents Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO

